Le journal communal
de Commugny

Avril 2024
006

Au sommaire de cette édition

- Quoi de neuf? Concours
- Les services municipaux - La conciergerie
- Le grand sujet - La lutte contre le frelon asiatique
- Portrait - Peter Colberg

commugnycation

Horaire d'ouverture de l'administration communale

Lundi	*08:30 - 11:30*
	14:00 - 17:00
Mardi	*07:30 - 11:30*
Mercredi	*08:30 - 11:30*
Jeudi	*07:30 - 11:30*
Vendredi	*FERMÉ*

Route de Coppet 10
1291 Commugny
admin@commugny.ch
022 566 67 01

Horaires de la déchetterie

Lundi	*14:00 - 18:00*
Mardi	*09:00 - 12:00*
Mercredi	*09:00 - 12:00*
	14:00 - 18:00
Jeudi	*14:00 - 18:00*
Vendredi	*14:00 - 19:00*
Samedi	*09:00 - 18:00*

Chemin des Cibles
1291 Commugny
079 521 24 06

Impressum
Responsable de l'édition :
Magali Sommer - media@commugny.ch
Crédit photos : archives communales, Magali Sommer
Graphisme : OQIO
Ont participé à cette édition : Peter Colberg , Luc Wolfensberger, Edivanda Mugrabi, Floriane Decurnex Gonzalez.
– Remerciements à Quentin Voellinger et la Fédération Vaudoise d'Apiculture et M. Caffari
- Paraît trois fois par an – tiré à 1250 exemplaires
Prochain numéro : août 2024
Retrouvez ce numéro sur www.commugny.ch, rubrique Vivre à Commugny/Commugnycation

Quoi de neuf?

Concours - le prochain calendrier, c'est vous !

Depuis plus de 20 ans, la Commune distribue à ses habitants un calendrier, devenu emblématique pour certains.

Plébiscité et attendu, vous êtes chaque année nombreux à nous féliciter pour cet objet du quotidien, chargé d'informations utiles et spécialement préparé pour vous permettre d'y inscrire vos propres évènements. A l'heure de l'informatique, la Commune est heureuse de savoir cet outil apprécié et utilisé.

Après de nombreux thèmes explorés au fil des ans, nous avons choisi de mettre l'édition 2025 entre vos mains : nous proposons un concours photo ouvert à tous. Les plus belles images seront sélectionnées et figureront dans le calendrier de l'année prochaine.

Que vous soyez amateur ou professionnel, que vous utilisiez un smartphone ou un appareil photo, montrez-nous Commugny à travers vos yeux !

ms

Conditions de participation au concours photo de Commugny :

1. Le concours est ouvert à tous les résidents de Commugny et Terre Sainte, qu'ils soient amateurs ou professionnels de la photographie. Les participants mineurs doivent fournir l'accord des parents.
2. Chaque participant peut soumettre jusqu'à trois photographies pour le concours, accompagné de la fiche de participation qui fait foi pour valider l'inscription.
3. Les photos doivent être prises à Commugny et refléter la vie, la nature, les paysages ou le patrimoine de la Commune. Si des personnes reconnaissables apparaissent sur les clichés, leur accord à publication doit accompagner le fichier.
4. Les participants doivent être les auteurs des photographies soumises. Toute photo qui enfreint les droits d'auteur sera disqualifiée.
5. Les photos soumises doivent être en format numérique et d'une résolution minimale de 3100 x 2200 pixels en 300 dpi/ppp.
6. Les retouches légères sont autorisées (ajustements de luminosité, contraste, saturation, recadrage, etc.), mais les manipulations excessives ou altérant la réalité de la scène seront éliminées.
7. En soumettant leurs photos, les participants cèdent automatiquement les droits d'utilisation à la Commune de Commugny pour la publication dans le calendrier et à l'usage de la Commune de manière générale.
8. La date limite de soumission des photos est fixée au **30 juillet 2024**.
9. La Commune de Commugny évaluera les photos soumises et sélectionnera les gagnants en fonction de leur qualité artistique, leur originalité et leur adéquation avec le thème du concours.
10. Les gagnants seront avertis personnellement, leur(s) photo(s) sera utilisée dans le calendrier 2025 et leur nom sera mentionné en crédit, à moins d'une demande expresse contraire.

En participant à ce concours, vous acceptez pleinement toutes les conditions énoncées ci-dessus.

Les services municipaux – La conciergerie

La Commune possède de nombreux bâtiments, comme l'école, l'UAPE, les salles communales et bien entendu la maison de Commune. Tous sont entretenus par nos deux concierges.

Les discrets gardiens des bâtiments communaux

Vous les avez sans doute déjà croisés, même s'ils œuvrent avec discrétion, ils sont partout ! Albina Verissimo et Miguel Fonseca assurent l'ensemble de l'entretien et de l'exploitation courante des bâtiments communaux, respectivement depuis 2018 et 2022. C'est grâce à eux que vos enfants, vos adolescents, leurs professeurs, les habitants et les employés communaux disposent de locaux et d'installations toujours impeccables.

La coordination au quotidien

C'est de bon matin, dès 6h30 et jusqu'à 17h, que Mme Verissimo et M. Fonseca se coordonnent pour ajuster leurs disponibilités aux différents besoins des bâtiments ainsi qu'à leurs occupants.

Côté entretien, Mme Verissimo se charge chaque jour de la Maison de Commune, des salles de musique, des locaux de la voirie et de la conciergerie et des WC publics. De son côté M. Fonseca s'occupe du foyer de la salle de gymnastique et du bureau de la psychologue scolaire. La salle de gym exige leurs efforts communs avec ses terrains intérieurs et ses vestiaires.

En parallèle, la Bulle d'Air (unité de l'UAPE) prend une place importante : ce lieu d'accueil doit être prêt au petit matin pour recevoir les enfants avant l'école. A midi, c'est environ 80 têtes blondes qui sont reçues pour le repas, plus les encadrants : autant de vaisselle à nettoyer et de rangement à faire, une tâche conséquente dans la journée de Mme Verissimo et M. Fonseca. L'UAPE comporte aussi un coin repos et du matériel : couvertures, oreillers, casquettes ou maillots de foot dont Mme Verissimo assure l'entretien.

En plus de cette tâche importante qu'est l'UAPE, il y a également un défi de taille à relever : dès 15h, c'est vers l'école que nos deux concierges se tournent. Une fois vidées de leurs occupants, c'est une dizaine de salles de classes qui sont quotidiennement remises au propre.

La propreté des salles communales est aussi entre leurs mains. Louées presque chaque jour par divers intervenants, elles subissent un nettoyage quotidien afin de rester toujours propres.

Albina Verissimo et Miguel Fonseca assurent l'ensemble de l'entretien et de l'exploitation courante des bâtiments communaux

Finalement les locaux de La Baraka, l'espace pour les adoslescents, sont entretenus par M. Fonseca : coin cuisine, espace de vie et matériel à disposition sont toujours prêts à accueillir les jeunes.

Un effort continu

A ces tâches quotidiennes s'en ajoutent d'autres plus ponctuelles. Chaque lundi Mme Verissimo et M. Fonseca se rendent à la déchetterie, où ils évacuent les déchets communaux et se chargent de l'entretien des locaux sur place. En plus d'assurer le blanchissage du linge communal, Mme Verissimo s'occupe également du maintien régulier des deux buanderies. A l'extérieur, les poubelles de l'enceinte de l'école sont vidées et nettoyées par M. Fonseca. C'est lui aussi qui se charge de faire les provisions nécessaires aux diverses occasions.

Les manifestations et réunions variées nécessitent leur présence : l'un comme l'autre sont un soutien essentiel pour la mise en place et le rangement, que ce soit pour un Conseil Communal, le repas des aînés ou la Fête du village.

Miguel Fonseca, un responsable polyvalent

Monsieur Fonseca assume le rôle de responsable de la conciergerie, qui l'engage dans une série de tâches supplémentaires. Parmi celles-ci figure l'état des lieux des salles communales lié à une location, ou encore des dépannages divers. Il est aussi impliqué dans la gestion des vêtements des employés communaux, du choix logistique au suivi et à l'entretien du stock. Finalement, comme tout responsable de service, il gère le planning de l'équipe, passe les commandes nécessaires et valide les factures.

Sa fonction l'amène à collaborer avec presque tous les secteurs de l'Administration, comme le Greffe, le contrôle des habitants, le service technique, les manifestations ou la communication.

ms

Actualités

Inventaire des arbres remarquables

Les grands arbres jouent un rôle crucial dans les zones rurales et urbaines, offrant des services écologiques et enrichissant le paysage. Les arbres remarquables, en raison de leur âge et de leur importance culturelle, sont menacés par l'urbanisation croissante. Le Canton procède via les communes à un inventaire pour renforcer leur protection, en vertu de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager.

A cette fin, un recensement sera établi sur l'ensemble du territoire communal au début de l'été. Monsieur Jean-François Fave, conseiller spécialiste en environnement, est mandaté par la Commune pour effectuer ce travail. Un premier recueil sera fait via des photos aériennes, ou par contact avec les professionnels déjà sur le terrain (voirie, garde-forestier), et finalement par observation directe.

Par la suite, Monsieur Fave se mettra en contact avec les personnes dont les arbres sont sur des propriétés privées et nécessitent un accès personnalisé.

Un arbre peut être décrété remarquable sur différents critères, que ce soit son âge, son essence, sa situation paysagère, sa taille, sa couronne ou encore son histoire.

ms

Afin de soutenir la Commune dans cette démarche, nous encourageons tous les habitants propriétaires de tels arbres à s'annoncer auprès du Greffe municipal (admin@commugny.ch) afin de signaler leur(s) arbre(s), si possible photo à l'appui. Monsieur Fave se chargera en temps voulu de les contacter pour établir l'enregistrement à l'inventaire ou non.

Bienvenue aux nouveaux collaborateurs !

L'ensemble de l'Administration communale et de la Municipalité souhaite la bienvenue à son nouveau collaborateur Thomas Montanari. Il a rejoint l'équipe de la déchetterie depuis le 1er janvier 2024.

Monsieur Cédric Grangier (qui a échappé à la vigilance du Commugnycation !) est quant à lui le responsable de la déchetterie depuis … 2022.

Thomas Montanari

Cédric Grangier

Le Conseil communal

Dans notre village, les conseillères et conseillers communaux sont vos représentants au sein de l'organe délibérant. Leur rôle est crucial pour défendre les intérêts de la population et contribuer à son bien-être.

Chaque conseiller.ère remplit son devoir en participant régulièrement aux séances du Conseil. Il est possible de s'impliquer plus intensément, en intégrant une commission. Ces commissions, qu'elles soient ad hoc ou thématiques, constituent des lieux d'échange et de réflexion indispensables pour approfondir les analyses des projets présentés par la Municipalité avant les séances du Conseil.

Le secret de fonction est respecté par les membres du Conseil, mais ceux-ci disposent également d'un droit à l'information nécessaire à l'exercice de leurs responsabilités, dans le cadre légal et dans l'intérêt de la collectivité.

Afin de préserver l'intégrité de notre démocratie locale, aucun membre ne peut prendre part à une discussion ou à une décision s'il a un intérêt personnel ou matériel dans l'affaire, une pratique connue sous le nom de récusation.

Suite à l'appel à candidature pour l'élection complémentaire, c'est avec joie et reconnaissance que nous accueillons 14 nouveaux membres et suppléants au sein du Conseil. Le procès-verbal de l'élection, tacite, est disponible sur www.commugny.ch. Bienvenue à eux !

Ensemble, en favorisant la participation et le dialogue, nous contribuons à construire une Commune plus forte et plus inclusive.

Les assemblées du Conseil sont publiques, venez y assister, par exemple le 1er mai ou le 26 juin, depuis la galerie de la salle communale !

L'ordre du jour et les préavis sont publiés sur www.commugny.ch, onglet autorités/Conseil communal.

Séance du 15 novembre 2023

Préavis 08/2023 participation communale au fonds régional pour une mobilité collective et innovante pour la période 2024-2034 à hauteur de CHF 268'470
L'amendement accepté à l'unanimité est le suivant : d'inscrire le montant total de CHF 268'470 en l'ajoutant au compte 9282.06 Réserve pour études transports régionaux.

Le préavis amendé est accepté à l'unanimité.

Préavis 09/2023 relatif au renforcement des berges du Greny au niveau du chemin du Martinet pour un montant de CHF 62'331.70 TTC
Le préavis est accepté à l'unanimité.

Séance du 13 décembre 2023

Préavis 10/2023 concernant le budget 2024
Le préavis est accepté à l'unanimité.

Préavis 11/2023 concernant l'adoption des modifications du projet de réaménagement de la Vy-des-Mores (modération de trafic & mobilité douce) et la proposition de levée de l'opposition
Le préavis est accepté à 30 voix pour, 1 voix contre, 0 abstention.

lw / em

Rappel aux règlements

Protection des forêts

Le territoire de Commugny comporte de nombreuses zones forestières, publiques ou privées. Il en va de même pour ces zones forêts que pour l'ensemble de la Commune en matière d'autorisation. Nous rappelons ainsi que selon la Loi forestière du 8 mai 2012, art. 16, « Tout projet de construction et d'installation en forêt, de défrichement, de constatation de la nature forestière ou de dérogation à la distance minimale des constructions et installations par rapport à la forêt doit faire l'objet d'une mise à l'enquête publique ».

Pour toute question à ce sujet n'hésitez pas à contacter notre service technique à technique@commugny.ch ou au 022 566 67 10.

C’est arrivé à Commugny

Repas des aînés

Fête de Noël

Coup de balai

Portrait

Peter Colberg, photographe amateur et passioné

Monsieur Colberg, vous habitez Commugny depuis plus de 20 ans et vous êtes passionné de photo. Cette année le calendrier communal a mis à l'honneur six de vos clichés de vues aériennes et les Commugnans ont profité de vos photos à diverses occasions.

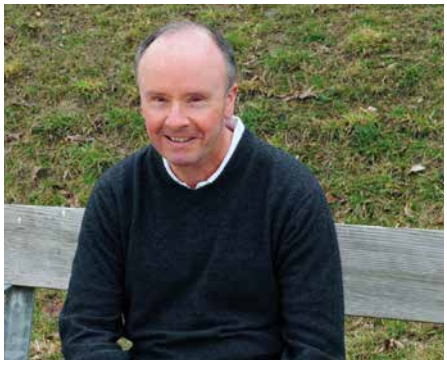

Parlons un peu de l'homme derrière l'appareil... dites-nous quelques mots à votre sujet.

Je suis arrivé en Suisse depuis l'Allemagne avec mes parents en 1972 et je suis résident à Commugny depuis 1985. Mon objectif initial était de faire carrière dans l'aviation et j'ai donc obtenu ma licence de pilote professionnel au Canada. Malheureusement, cette carrière n'a pas abouti, et j'ai finalement obtenu un Masters britannique en traduction technique et spécialisée. Au fil des ans, j'ai travaillé dans le domaine de la traduction, mais aussi dans d'autres secteurs. La photographie m'a parfois apporté un revenu supplémentaire, ce qui m'a permis d'acheter du nouveau matériel. Un certain nombre de mes images ont été utilisées par Nyon Région Tourisme, entre autres. Au village, j'apprécie particulièrement les anciennes ruelles situées proche de l'Eglise, ainsi que les champs agricoles et leurs chemins qui offrent une vue majestueuse sur le Jura et les Alpes.

Qu'est-ce qui vous a initialement attiré dans le monde de la photographie?

J'ai toujours été attiré par les belles lumières, particulièrement celle de l'aube et du crépuscule, et par les couleurs saisonnières du printemps et de l'automne notamment. En fonction de la météo, elles offrent une variété d'ambiance toujours différente. En 1993, j'ai acheté mon premier appareil photo reflex à objectifs interchangeables, un boîtier Yashica FX-3 à réglage entièrement manuel, et j'ai commencé à photographier de façon autodidacte les paysages de la Côte jusqu'à Montreux. C'est ainsi que j'ai également réalisé des photos pour les cartes postales des Editions Coloris (disparues depuis) dans les années 1990. A l'époque, j'utilisais des pellicules de diapositives Kodak et Fuji.

© Peter Colberg

Comment décririez-vous votre style photographique personnel?

Le naturel prédomine, l'utilisation de la lumière est au centre de mon savoir-faire. Je suis particulièrement attiré par le côté éphémère d'une belle luminosité qui met en valeur le sujet principal d'une façon artistique. J'aime beaucoup l'effet dit « clair-obscur », à savoir un contraste marqué entre un paysage illuminé au premier plan et un arrière-plan foncé, ou tourmenté. Je cherche à composer l'image d'une façon harmonieuse, dans l'optique d'une présentation la plus esthétique possible du sujet, en exploitant la meilleure lumière naturelle disponible. L'exercice varie beaucoup en fonction des saisons et de la météo ambiante.

Pouvez-vous partager une expérience ou un moment particulièrement significatif que vous avez capturé avec votre appareil photo?

Lors d'une soirée dans les années 90, il y a eu un orage violent - mais plutôt stationnaire - du côté français du lac Léman. Au-dessus du port de Founex le ciel restait plutôt dégagé, et j'ai pu installer mon appareil sur son trépied (cela sert à faire des poses longues). Le spectacle se passait à plus de trois kilomètres. J'ai laissé l'obturateur ouvert pendant plus de deux minutes, ce qui m'a permis d'obtenir une photo très impressionnante : une dizaine d'éclairs rapprochés les uns des autres se reflétant sur le lac Léman. Cette photographie a gagné le 1er prix dans le magazine français «Chasseur d'Images» dans le contexte d'un concours. Je

n'ai plus jamais fait l'expérience d'un orage aussi «parfait» en termes photographiques.

J'apprécie particulièrement les œuvres du peintre britannique William Turner

Quel matériel photographique utilisez-vous et pourquoi avez-vous fait ce choix?

La transition vers le digital m'a poussé à abandonner mon vieux réflex avec un miroir, mais le type d'appareil réflex est resté, en version numérique. J'utilise actuellement un boîtier Canon reflex 7 D de 20 méga pixels, dont le viseur optique clair me permet de bien distinguer tous les détails du sujet concerné. Des objectifs Canon et Sigma de diverses focales avec des résultats de très bon niveau complètent le boîtier de base. Un bon trépied et des filtres du genre polarisant, dégradés gris, et autres font partie du matériel indispensable à mes yeux. J'ai eu le plaisir d'ajouter à mes outils de photographe un drone DJI! Il m'a fallu pour l'utiliser obtenir les certificats OFAC (Office Fédéral de l'Aviation Civile) de pilotage de drones, les nouvelles règles UE en vigueur sont assez strictes.

Avez-vous des influences artistiques ou des photographes préférés qui ont façonné votre approche?

J'apprécie particulièrement les œuvres du peintre britannique William Turner, notamment les couleurs et les lumières dramatiques de ses peintures de paysages et de bateaux à la mer, qui m'inspirent en tant que photographe.

Comment trouvez-vous l'inspiration pour vos projets photographiques?

La lumière est déterminante, du fait de sa capacité de transformer un sujet d'apparence banale en quelque chose d'extraordinaire. Après de nombreuses années de marche, de tours à vélo ou en voiture à travers notre beau paysage communal et régional, j'ai appris où trouver les bonnes perspectives en termes de composition d'image et de lumière optimale, en fonction des saisons. Même sans mes appareils en main, je profite de chaque déplacement pour observer toute possibilité, et y revenir à un moment où l'éclairage sera idéal. Ma lumière extérieure préférée est celle qui suit le passage d'un front froid, car elle génère des teintes gris-bleu uniques, parfois spectaculaires, sur les cumulus qui eux contrastent magnifiquement avec la lumière dorée du matin ou du soir. Ayant suivi une formation de pilote professionnel d'avion dans le passé, je suis bien familiarisé avec les différents types de nuages et le genre d'effets de lumières auxquelles je peux m'attendre. Cela me permet de prévoir certains sujets spécifiques en fonction de l'effet créatif qu'ils produiront sur l'image finale, et d'être sur place « au bon moment ».

Y a-t-il un message ou une émotion que vous cherchez à transmettre à travers vos photographies?

L'instant, le côté éphémère des choses. La notion de beauté est sans doute une appréciation très personnelle mais ce que j'essaie de transmettre est avant tout un moment de beauté, d'un lieu ou d'un paysage particulier. Ces instants sont généralement de courte durée et relativement rares, et beaucoup de gens ne les voient qu'à travers les yeux d'un photographe averti.

Y a-t-il des lieux spécifiques à Commugny qui ont une signification particulière pour vous en tant que photographe?

L'Eglise de Commugny, avec sa très longue histoire, a toujours été l'un de mes sujets photographiques favoris dans le village. Pour moi, elle évoque un sentiment de paix et de stabilité qui a résisté à l'épreuve du temps, et ses pierres anciennes dégagent une lueur chaleureuse et magnifique dans la lumière du soleil du soir, qui contraste bien avec le ciel à l'arrière-plan. J'ai dû la photographier des dizaines de fois.

Les événements communautaires à Commugny jouent-ils un rôle dans votre approche photographique? Si oui, de quelle manière?

En dehors de la photo, j'aime tout ce qui roule. Alors bien entendu j'étais présent lors des fêtes au village, à l'époque où il y avait les courses de caisses à savon à côté de l'Église, au mois de septembre. C'était un très beau sujet, avec les constructions personnalisées parfois loufoques et bien colorées. Les expressions sur le visage des participants - jeunes ou moins jeunes - au volant juste avant le grand départ sur la rampe d'accélération étaient aussi un moment d'inspiration. Je suis heureux de savoir que ces images sont là pour témoigner de toute une époque sur le village.

Finalement, que vous inspire l'usage de vos photos pour les habitants de Commugny?

J'éprouve un grand plaisir à ce partage! La publication de mes images pour les habitants du village, dont beaucoup connaissent très certainement les endroits photographiés au gré de leurs déplacements, promenades, ou jogging dans les alentours me motive à continuer sur mon chemin de créateur « d'instants de lumière ». On dit qu'une image vaut mille mots, et c'est ainsi que j'espère que les générations futures pourront se souvenir à quoi ressemblait le village de Commugny à notre époque.

Peter Colberg/ ms

Un enjeu crucial pour la biodiversité

Arrivé en Europe par Bordeaux en 2004, le frelon asiatique (Vespa velutina nigrithorax) a depuis traversé le territoire français pour rejoindre la Suisse en 2017, puis 2019, par les portes du Jura et de Genève, ne cessant de susciter des préoccupations croissantes dans le monde apicole. Originaire d'Asie comme son nom l'indique, cette espèce invasive, profitant de l'absence de prédateurs naturels, est capable d'exercer une forte pression sur les abeilles mellifères et insectes pollinisateurs locaux, menaçant directement la biodiversité des écosystèmes locaux. A terme, la destruction des ruches locales met en danger la pérennité de l'agriculture par la baisse de la pollinisation, et la santé humaine notamment des travailleurs extérieurs amenés à côtoyer des nids.

Frelon asiatique 3 cm

Frelon européen 4 cm

Guêpe commune 1.2 cm

En concret

En partenariat avec la Fédération Vaudoise des Apiculteurs (FVA) et le Canton, M. Caffari, apiculteur à Commugny a joué un rôle direct dans cette lutte. Après avoir constaté la présence de frelons dans son rucher, il a averti le canton : une fois observés par les spécialistes, un des insectes a été « équipé » d'un dispositif de localisation par la task force. Les appareils de télémétrie ont alors permis la localisation du nid, à environ 25m de haut, et par la suite sa destruction en toute sécurité.

Le grand sujet

La lutte contre le frelon asiatique

Le rôle décisif des acteurs locaux dans la lutte

La stratégie de lutte est définie par le Cercle Exotique, mais la lutte est menée par les cantons. Ainsi dans le Canton de Vaud, c'est en coordination entre la Fédération Vaudoise des sociétés d'Apiculture (FVA) et la Task Force VD dont fait partie le Professeur Daniel Chérix, professeur honoraire au Département d'écologie et d'évolution de l'UNIL (Université de Lausanne) que se sont mis en place les premiers éléments de lutte sur le terrain. Face à cette menace imminente, la coordination des efforts revêt une importance capitale : apiculteurs, autorités locales et citoyens doivent se mobiliser. La communication est primordiale dans un seul but : détecter et faire détruire les nids, afin d'endiguer la progression de l'invasion. C'est essentiellement avec une coopération spontanée et engagée d'un maximum de personnes que le travail de fond pourra se faire de manière efficace.

Un défi constant : la recherche des nids par l'observation

La première phase active d'action consiste à dépister les individus et leurs nids. Pas de détection possible sans reconnaissance de l'insecte : plus petit que le frelon européen, le spécimen asiatique mesure environ 3 cm, et présente un abdomen essentiellement noir.

Les nids quant à eux se présentent sous forme de boule ou de goutte aux contours nets. Ils sont de couleurs beige/brune, et vont de la taille d'un ballon de foot pour les nids primaires jusqu'à 80 cm pour les nids secondaires.

Ces structures se dissimulent soit dans des buissons, garage ou couvert pour les nids primaires, soit à la cime des arbres, majoritairement à moins de 10m de hauteur. Parfois discrètement cachés dans les feuillages, il arrive qu'il fusionnent avec les branches, rendant leur repérage difficile.

Des questions ? Vous pouvez joindre la hotline du Service Sanitaire Apicole à ce sujet au 0800 274 274

Nid primaire

Nid secondaire

Après l'observation, l'action

Dès qu'un signalement est effectué, une équipe de la Task Force se déplace pour localiser l'emplacement et la taille exacte du nid, grâce à des appareils de télémétrie (mesure à distance). Dans un deuxième temps, le nid est détruit et démonté par une personne spécialisée et autorisée uniquement. Il est impératif de respecter les recommandations officielles du Groupe de Travail sur le frelon asiatique à ce sujet.

En effet, non seulement l'élimination d'un nid présente un risque d'agressivité des occupants, mais il doit de plus se faire avec des produits et des techniques adéquats, en respect notamment de la Loi sur les forêts et de l'interdiction d'utilisation de substances dangereuses pour l'environnement.

Votre mobilisation : un atout majeur dans le dépistage

En complément des professionnels sur le terrain, comme les apiculteurs, la sensibilisation de la population à cette détection est essentielle. Que ce soit dans votre jardin ou au gré d'une balade, chaque citoyen est encouragé à signaler toute observation de frelons asiatiques ou de leurs nids. Vous êtes les premiers bénévoles dans cette lutte. Le site www.frelonasiatique.ch vous permet de signaler tout soupçon de présence de l'insecte, via une carte interactive. Des photos sont nécessaires pour compléter le signalement. Cette collaboration active permet d'identifier rapidement les zones à risque et de mettre en œuvre des mesures de contrôle efficaces.

Grâce à ce site, plus de 3300 annonces ont déjà été transmises, permettant la destruction de 219 nids au niveau Suisse, et 40 sur le seul Canton de Vaud. En 2023, les régions les plus touchées sur le Canton de Vaud ont été le district de Nyon, la région de la Côte vaudoise et le Nord vaudois. L'engagement de chacun est déterminant pour inverser les chiffres. Les autorités estiment pour 2024 qu'un minimum de 400 nids seront à trouver et à détruire sur territoire vaudois.

Respectez les consignes

En octobre 2023, on signale à la voirie un nid de frelon asiatique. Un rendez-vous est pris avec les professionnels pour sa destruction. Malheureusement 24h avant, quelqu'un est intervenu de manière sauvage. Sur place, les professionnels ne peuvent que constater les dégâts. Le nid a été partiellement détruit avec des produits interdits, et laissé sur place. Au-delà de la nocivité chimique, cette destruction incontrôlée aurait pu avoir des conséquences humaines dramatiques. Le nid, mal pris en charge, a laissé toute une partie de ses occupants s'échapper, rendant l'intervention quasi inutile et privant les scientifiques de toute étude.

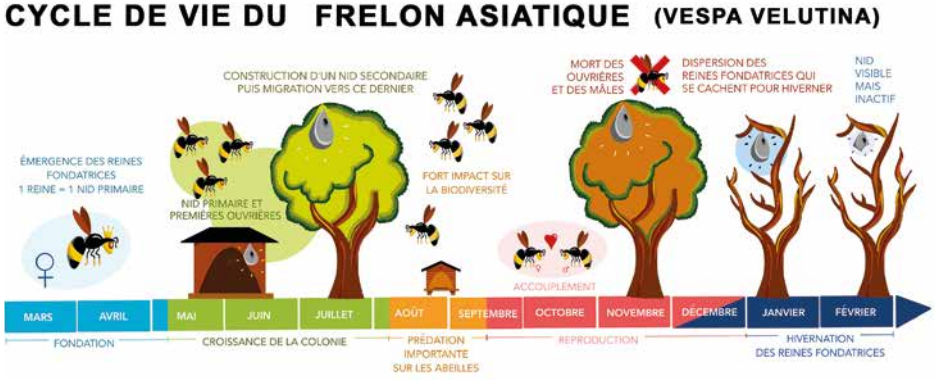

Texte librement inspiré des documents et illustrations mis à disposition par : www.apiculture.ch – www.frelonasiatique.ch – www.abeilles.ch - www.unil.ch

Agenda

Conseil communal	1er mai 2024
Bicyclologue	17 mai 2024
Accueil des nouveaux habitants	29 mai 2024
Sortie des aînés	7 juin 2024
Fête au Village à Commugny	14 et 15 juin 2024

N'oubliez pas de consulter notre site www.commugny.ch rubrique Agenda.

Vous organisez une manifestation sur Commugny et vous souhaitez la voir apparaître dans l'agenda communal ? Envoyez-nous l'information sur media@commugny.ch

Commugny pratique

Ascension - Fermeture des bureaux

L'ensemble des bureaux de l'Administration communale sera fermé au public pour le pont de l'Ascension, soit du mercredi 8 mai à 11h30 jusqu'au lundi 12 mai à 8h30.

Comment joindre les membres de la Municipalité ?

Pour tout contact - question ou remarque - avec les membres de la Municipalité, nous vous remercions de bien vouloir contacter le Greffe municipal, par courriel à admin@commugny.ch.

Comment joindre les membres du Conseil communal ?

Pour tout contact - question ou remarque - avec les membres du Conseil communal, nous vous remercions de bien vouloir contacter la secrétaire, par courriel à : secretaire.conseil@commugny.ch

Suivez-nous sur Facebook

Retrouvez les informations officielles et plus sur notre page facebook Commune de Commugny

L'info utile

Le ramonage – une obligation

Dans le Canton de Vaud, tous les canaux de fumée rattachés de manière durable à des installations productrices de chaleur doivent obligatoirement être ramonés. Seul un maître ramoneur agréé par l'ECA (Etablissement Cantonal d'Assurance) est autorisé à effectuer les travaux obligatoires selon l'Arrêté (AFTRO) du 28 septembre 1990. C'est le maître ramoneur concessionnaire sur la Commune qui vous avisera de son passage. En cas de défectuosités constatées, il est tenu de signaler au propriétaire/locataire les faits, pouvant si nécessaire, selon la gravité, amener à une mise en conformité immédiate. Les frais de ramonage sont à la charge du propriétaire/locataire. Toutes les informations officielles ainsi que l'annuaire des ramoneurs sont à retrouver sur www.ramoneurs-vd.ch